

Zachary Timmons

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Réduire la taille de l'État et encourager la croissance du secteur privé et des entreprises. Le gouvernement devrait concentrer ses efforts sur la justice sociale, l'éducation, la préservation des différentes cultures, la protection et l'assainissement de l'environnement, la science et la technologie ainsi que l'exploration spatiale. Le gouvernement devrait également s'efforcer de réduire son besoin de contrôler la base à partir du sommet et diminuer les subventions.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La résilience devrait être la priorité. Le respect des ressources qui s'épuisent et le rétablissement de l'environnement s'avèrent primordiaux pour la survie économique à long terme. Renforcer la capacité de résilience des entreprises devrait être une priorité évidente. Les entreprises résilientes sont les entreprises petites et diversifiées qui travaillent ensemble en réseau afin de se protéger mutuellement et d'exploiter des créneaux en créant constamment une variété de nouvelles ramifications. L'objectif est d'accroître la diversité et la concurrence. Il en résulte un réseau solide capable de résilience. En situation de pressions économiques, le réseau subit une dégradation progressive plutôt que de s'effondrer.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Plus que jamais il nous faut protéger notre population vieillissante et veiller à répondre à ses besoins. Elle traverse une période particulièrement difficile en raison de notre incapacité à planifier longtemps à l'avance. Nous devons créer des emplois et des postes dans les services communautaires afin de permettre aux personnes âgées ayant de l'expérience et des compétences de continuer à participer à la prospérité nationale. Nous devons également créer des programmes éducatifs permettant aux personnes âgées d'acquérir de nouvelles compétences adaptées à leur âge et à leurs capacités afin qu'elles puissent continuer à servir leurs communautés. La retraite est une idée archaïque. Personne ne devrait jamais être mis de côté pour attendre la mort.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Mesures incitatives pour les travailleurs plus âgés. Mesures incitatives pour les employeurs afin qu'ils embauchent des travailleurs plus âgés. Accent mis sur les services communautaires destinés aux personnes âgées. Notre façon de traiter nos aînés en dit long sur ce que nous sommes en tant que peuple.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Accès à une éducation et une formation de qualité pour les jeunes et en particulier ceux qui font partie d'un groupe minoritaire. Accès à une éducation et une formation de qualité pour les personnes âgées. Mesures incitant les aînés à continuer à travailler et à servir leurs communautés après avoir pris leur retraite. Mesures incitant les employeurs à embaucher des aînés. Protection de la santé mentale et physique des membres des groupes minoritaires et des réfugiés. Financement et réductions d'impôt pour les membres des groupes minoritaires désireux d'obtenir une formation et une éducation de qualité.